

Championnat National de Cycloport

Château Salins 10 et 11 juillet 2010



Salines Royales à DIEUZE.

Les salines royales de Dieuze sont les plus anciennes de Lorraine.

Elles comprennent entre autres, l'imposante porte Louis XV appelée « porte des salines », les bâtiments du puits salé et de la Délivrance (anciens magasins de sel).

Le site est classé par les Bâtiments de France



La cité VAUBAN et le musée départemental du Sel à MARSAL

Le musée départemental placé dans la « Porte de France », fortifications remaniées au XVIIe siècle par Vauban, retrace l'histoire de Marsal et de la vallée liée à l'exploitation et l'industrialisation du sel. À l'extérieur, mares salées dans lesquelles poussent d'étonnantes plantes halophiles. Fortifications et bâtiments à la fonction militaire, civile et religieuse sont à découvrir.



Musée départemental Georges de la Tour à Vic Sur Seille

Musée situé en plein centre de la commune qui sert d'écrin à une très belle collection d'art et d'histoire et à une collection de peintures françaises du XVIIe au XXe siècle, dont le Saint Jean Baptiste dans le Désert, œuvre majeure du peintre Georges de la Tour, maître du clair obscur.



Didier CHATELIN



50 bis rue Quenescourt
02100 Saint-Quentin
tel: 03 23 04 27 67 - fax: 03 23 04 27 68
http://www.uermarc.fr

OVERSTIM-S
SPORTS NUTRITION



Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Les championnats nationaux de Cycloport se dérouleront le samedi 10 et le dimanche 11 juillet 2010 à Château-Salins (57)

Ils sont ouverts aux licenciés UFOLEP, y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le Règlement National UFOLEP Cycloport.
Organisateur : Comité départemental UFOLEP de la Moselle

L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes. Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les Règlements afférents au Cycloport.

COMITÉ D'ORGANISATION

Président de l'épreuve	Philippe MACHU Pdt de l'UFOLEP Nationale
Ou son représentant	Henriette MANUEL membre du CD national
Responsable de la CNS	Daniel MANUEL
Responsable technique de l'épreuve au sein de la CNS	Michel DEMOULIN
Président du Comité d'organisation	Claude MANGEOT Présidente UFOLEP 57
Responsable du comité d'organisation	Antoine GIORGIANI Délégué UFOLEP 57
Responsables adjoints	Daniel MROCZKOWSKI Vice Président
Directeur de course	Marcel KIEFER Responsable CTD 57
Membres de la CNS	Jean-Claude DURAND
	Patrick DEMATTEIS
	Jean-Claude VACHER
Commissaires nationaux	Nicolle DURAND
	Henriette MANUEL
	Philippe CHABOT
	Jean-Claude MARTIN
	Christine DEMATTEIS

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

Vendredi 9 juillet 2010

- 15 h – 19 h** Accueil des délégations – Lycée Agricole
- 17 h – 18 h** Rencontre avec les responsables de délégations – Salle des fêtes centre ville
- 19 h** Réception officielle du championnat NATIONAL – Salle des fêtes centre ville

Les responsables de délégations sont invités au vin d'honneur

Samedi 10 juillet 2010

- 7 h – 9 h** Accueil des délégations – Lycée Agricole
- 8 h** Départ « Adultes M. 50 ans et plus » 6 tours 75 km
- 11 h** Départ « Féminines 17 ans et plus » 4 tours 50 km
- 11 h 05** Départ « Jeunes Mas. 13/14 ans » 2 tours 25 km
- 13 h 15** Départ « Adultes M.17/18 ans » 6 tours 75 km
- 16 h** Départ « Adultes M.30/39 ans » 7 tours 87km500
- 17 h – 18 h 30** Accueil des responsables des délégations Lycée Agricole
- 19 h** Cérémonie protocolaire et vin d'honneur — Salle des fêtes centre ville

Dimanche 11 juillet 2010

- 7 h – 9 h** Accueil des délégations – Podium d'arrivée
- 8 h** Départ « Adultes M.40/49 ans » 7 tours 87km500
- 11 h 15** Départ « Jeunes M. 15/16 ans » 4 tours 50 km
- 13 h 30** Départ « Adultes M. 19/29 ans » 7 tours 87km500
- 17 h** Cérémonie protocolaire et vin d'honneur — Salle des fêtes centre ville

ACCUEIL

L'accueil des responsables de délégation se fera au Lycée Agricole

- Le Vendredi 09 juillet 15 h à 19 h
- Le Samedi 10 juillet 7 h à 9 h
- Le Samedi 11 juillet 17 h à 18 h 30
- Le Dimanche 12 juillet 7 h à 9 h (au podium d'arrivée)

Les dossards (les épingles ne sont pas fournies par l'organisation) seront retirés par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète, contre la remise des licences et cartes cycloport dûment complétées et signées.

Il ne sera fait aucune remise individuelle.

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif, son département se verra infliger une amende (montant voir les Règlements Financiers des Épreuves Nationales 2009/2010).

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Les épreuves se dérouleront selon les horaires suivants :

Circuit de 12 km 500

Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, ½ heure avant l'heure de départ.

CATEGORIES	JOUR DE COURSE	HEURE DE DEPART	DISTANCE KM	Nb maxi d'engagés
Masc 50 ans et plus	samedi	8 h	75	200
Fem 17 ans et plus	samedi	11 h	50	
Masc 13/14 ans	samedi	11 h 05	25	
Masc 17/18 ans	samedi	13 h 15	75	
Masc 30/39 ans	samedi	16 h	87,500	
Masc 40/49 ans	dimanche	8 h	87,500	
Masc 15/16 ans	dimanche	11 h 15	50	
Masc 19/29 ans	dimanche	13 h 30	87,500	

Pour les jeunes 13/14 ans et 15/16 ans, contrôle des braquets.

Développement maximum :

- 6,10 m pour les Jeunes Masculins 13/14 ans
- 7,47 m pour les Jeunes Masculins 15/16 ans

Pour les jeunes 13/14 ans et les jeunes 15/16 ans, les comités sont invités à nous prêter des roues qui seront marquées au nom du comité.

Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.

Il est formellement interdit de s'entraîner sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Tout contrevenant sera pénalisé. Quelle que soit la place qui lui aura été attribuée sur la grille de départ, il partira en dernière position.

Durant l'épreuve, le changement de roue sera assuré par un véhicule neutre qui suivra les échappés et plusieurs autres véhicules suivant le ou les pelotons. Après l'arrivée, il est interdit de repasser la ligne à contre sens. Les cycloportifs rejoindront l'accueil et les parkings en respectant le fléchage mis en place.

Les voitures des concurrents ne sont pas autorisées à suivre la course et doivent se conformer au plan de circulation mis en place.

SÉLECTIONS

Chaque Comité Départemental peut engager, dans chaque catégorie

- Adultes masculins 19 et plus : 5 + 1 remplaçant
 - Féminines 17 ans et plus
 - Adultes masculins 17/18 ans
 - Jeunes masculins 13/14 ans
 - Jeunes Masculins 15/16 ans
- } 10 + 1 remplaçant (e)

Le (la) remplaçant(e) ne prendra le départ qu'en cas de défection d'un(e) titulaire.

Catégories d'âges pour l'année en cours voir site internet des Activités Cyclistes

SURCLASSEMENT

Cas des Jeunes surclassés

- **Le surclassement des jeunes âgé(e)s de 12 ans est interdit.**
- Les Jeunes Masculins ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent au National réservé aux jeunes 15/16 ans.
- Les Jeunes Masculins, strictement licenciés UFOLEP, mais surclassés participent au National réservé aux jeunes 15/16 ans.

Ces jeunes de 14 ans doivent être, dès le début de saison, en possession d'un certificat médical simple surclassement, délivré par le médecin de famille, et portant la mention « Apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure ». La copie de ce CM sera jointe au dossier d'engagement au National.

- Les Jeunes masculins de 16 ans, ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent au National réservé aux Adultes masculins 17/18 ans.
- Les Jeunes masculins de 16 ans, strictement UFOLEP mais surclassés, participent au National réservé aux Adultes masculins 17/18 ans.

Ces jeunes doivent présenter un certificat médical de surclassement exceptionnel délivré par le médecin fédéral agréé par l'UFOLEP ou par un médecin spécialiste du Sport (du fait que sur les épreuves dominicales, ils/elles courent avec les adultes). Ce certificat médical doit porter la mention « Apte à pratiquer la compétition cycliste avec des adultes »

- Les Adultes masculins de 18 ans, ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent au National réservé aux Adultes masculins 19/29 ans.
- Seuls les licenciés FFC âgés de 18 ans, classés « Pass'Cyclisme » ou « Pass'Cyclisme Open » peuvent détenir une « Carte Compétiteur Cycloport.UFOLEP » et donc participer aux Championnats.

ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS INFORMATISES (EAO) à télécharger sur le site de la CNS

Les dossiers d'engagements, envoyés par les départements, comportent 2 parties :

1) Les engagements informatisés à remplir sur le logiciel « EAO », qui doit être téléchargé sur le site <http://www.activites-cyclistes-ufolep.info>

Ces engagements devront être envoyés par internet.

ATTENTION !, le logiciel « EAO » doit être paramétré à chaque nouveau championnat. Il vous indique, alors, le membre de la CNS chargé des engagements.

Les documents annexes (photocopies de licences, certificats médicaux, dérogations éventuelles) peuvent être envoyés en fichiers joints par internet à ufolep.dmanuel@gmail.com ou par voie postale à : Daniel MANUEL – 13T Av R. SOMMER – 31480 CADOURS

Droits d'engagement

Le montant des engagements est fixé à :

- Jeune : 5.50 €
- Adulte : 11.00 €

Après le Championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité départemental une facture dont le montant lui sera versé directement.

En conséquence, le chèque représentant le montant des engagements ne sera pas joint au dossier d'inscription.

Si pour un motif très exceptionnel, un sélectionné n'a pas participé à l'UNE des épreuves qualificatives, la dérogation signée du (de la) Président(e) du Comité départemental devra être jointe au dossier d'engagement.

GRILLE DE DÉPART

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera déterminé :

- En fonction de la date et de l'heure d'arrivée des dossiers sur notre serveur

- En fonction de l'ordre de sélection, établi par le département, sur la feuille d'engagement.
- Dans toutes les catégories courant séparément, ordre d'appel : tous les n° 1 de sélection puis tous les n° 2...

Tout dossier incomplet sera mis en attente et ne recevra ce numéro qu'à réception des documents manquants parvenant dans les délais.

Féminines – Départ groupé des 3 catégories – Appel des n° 1 des trois catégories en alternance (dans l'ordre F.17/29 ans puis F.30/39 ans – F.40 ans et +) puis appel des n° 2...

LE MATÉRIEL

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur.

Les oreillettes, ou tout autre « moyen radio » permettant de communiquer avec l'extérieur sont interdits.

TENUE VESTIMENTAIRE

Port du casque à coque rigide obligatoire.

Sont interdits :

- Les maillots de groupes sportifs professionnels en activité
- Les maillots strictement publicitaires ne portant pas le nom de l'association.
- Les maillots de « Champion départemental, Régional ou National »

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association. Dans ce cas, tous les sélectionnés d'un même département et d'une même catégorie doivent porter le même maillot.

CONTROLE MEDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

RÉCLAMATIONS

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements ».

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de *80 euros* (Libellé à CNS.Activités Cyclistes UFOLEP) auprès de Daniel MANUEL – 13 T Av R. SOMMER – 31480 CADOURS

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué.

RÉCOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partant(e)s.

Les récompenses seront remises à partir de 19 h le samedi et 17 h le dimanche : Salle des fêtes

La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs de la délégation départementale est obligatoire.

Aucune récompense ne sera remise sans port de cette tenue.

Classement individuel

Dans chaque catégorie :

- Au premier 1 maillot — 1 bouquet — 1 coupe — 1 médaille or
- Au deuxième 1 coupe — 1 médaille argent
- Au troisième 1 coupe — 1 médaille bronze

Rappel : pour les catégories jeunes 13/14 ans et jeunes 15/16 ans deux podiums seront attribués par épreuve, l'un réservé aux licenciés strictement UFOLEP, l'autre aux doubles/triples licenciés.

Rappel : Sur le maillot de « Champion National », SEUL peut être adjoint le nom du club. Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.

Classement par équipe comité :

Pour chaque catégorie : prise en compte des 3 meilleures places :

- Équipe classée 1^{er} 1coupe + 1 fanion + 3 médailles « or »
- Équipe classée 2^e 1coupe + 3 médailles « argent »
- Équipe classée 3^e 1coupe + 3 médailles « bronze »

Équipes concernées par ce classement :

- Jeunes Masculins 13/14 ans
- Jeunes Masculins 15/16 ans
- Féminines adultes toutes catégories
- Adultes masculins 17/18 ans
- Adultes masculins 19/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50ans et plus

Classement inter-Comités

- Équipe classée 1^{er} 1 coupe + 1 fanion + 5 médailles « or »
- Équipes classées 2^e et 3^e 1 coupe + 5 médailles « argent/ bronze »

Équipes entrant dans ce classement: les catégories ci-dessus.

Pour les classements par équipes, en cas d'égalité, c'est la meilleure place qui départagera, en cas de nouvelle égalité, la meilleure seconde place et ainsi de suite.

HÉBERGEMENTS et RESTAURATION

CHATEAU SALINS : Hotel Restaurant AU BON ACCUEIL Tel 0 3 87 01 51 85

Hotel Restaurant LE FLORIDE Tel 03 87 05 11 39

Restaurant AU PETIT TROC Tel 03 87 05 16 45

BLOOM Pizza Rue Solvay 22

Pizzeria TONY 10 rue Dufays

Le Relais de la Seille Tel 03 87 86 88 34

DELME : Hotel Auberge Tel 03 87 01 33 33

Hotel Restaurant La 12eme Borne Tel 03 87 01 30 18

DIEUZE : Pizzeria ANTONNELLA Tel 03 87 86 97 00

Crêperie 55 rue clémenceau Tel 03 87 86 83 74

MAIZIERES LES VIC : Table du Saulnois Tel 03 87 05 06 57

LINDRE BASSE : Auberge Lindre Tel 03 87 05 43 86

MARSAL : Auberge du Saulnois Tel 03 87 01 11 07

MULCEY : Relais de la Chasse Tel 03 87 86 89 6

VIC SUR SEILLE : Gourmet des Salines Tel 03 87 86 12 88

- Gîtes ruraux et chambres d'hôtes allez dans gites du Saulnois sur internet www.gites57.com (83 gites et 41 adresses de chambres d'hôtes)
- Par l'Organisation à 200 mètres de l'Arrivée et départ devant/Lycée
- Camping Cars et Caravanes emplacement prévu avec sanitaires (500m du lycée)
- Au Lycée même 280 lits, chambre de 2 ou 4 ou 6 personnes (couchage non fournie)
- Hébergement possible du jeudi soir au dimanche soir inclus
- La nuitée 13 euros, petit déjeuner 2 euros, repas 12 euros à la Cafeteria du lycée (Service midi et soir)
- Chèque à l'ordre : UFOLEP 57

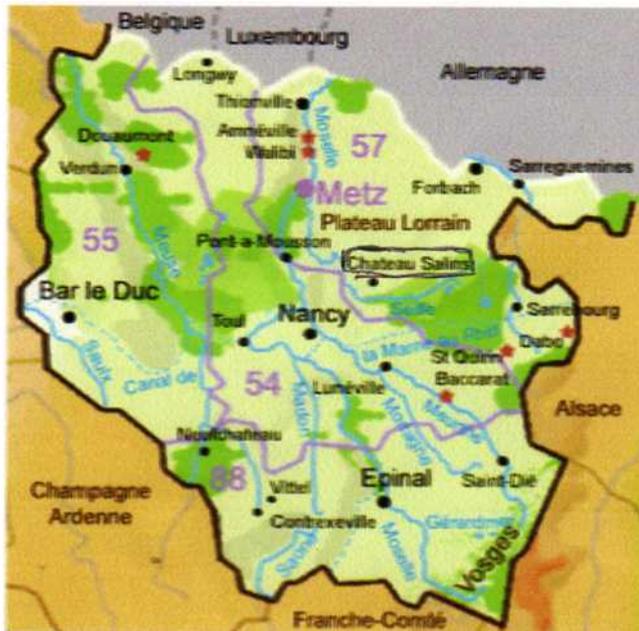
Réservations adresse : Marcel KIEFER 15 rue des bosquets

57630 VIC SUR SEILLE

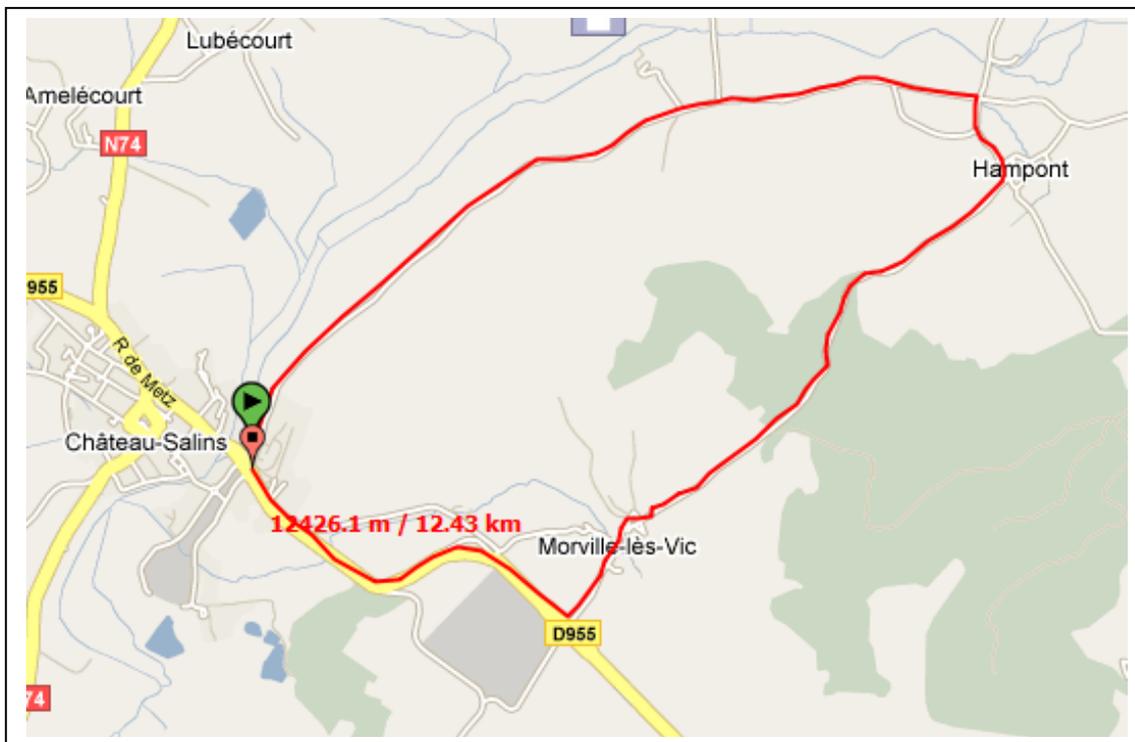
Sur place : BUVETTE : sandwichs, hamburgers, saucisses, frites (samedi et dimanche)

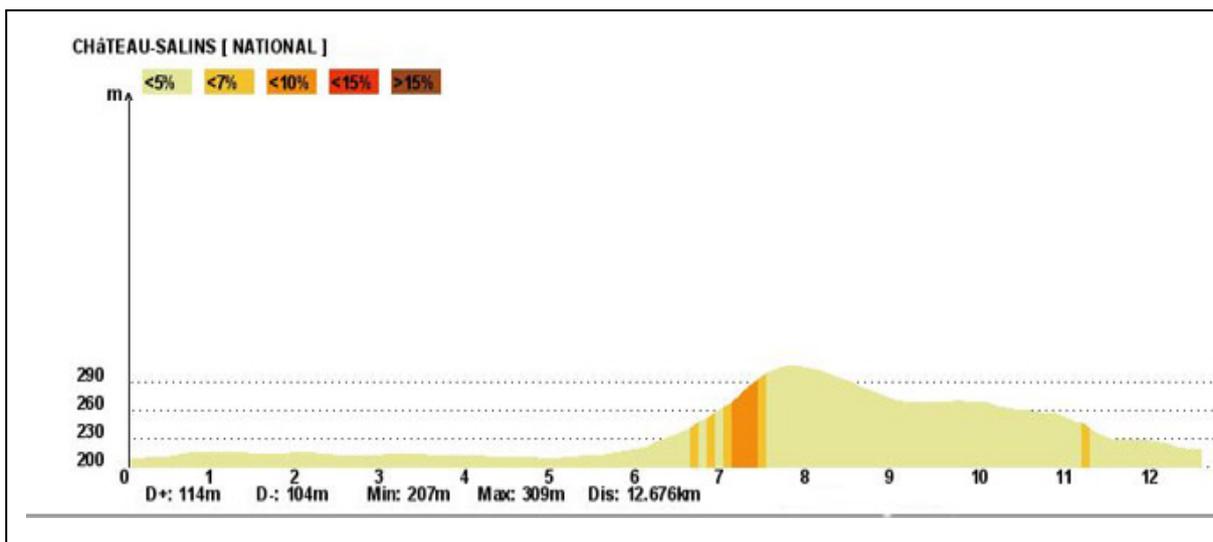
PLANS DE SITUATION ET ACCÈS

LYCEE AGRICOLE de CHATEAU SALINS (50 kms de Metz/30kms de Nancy)



PLAN DU CIRCUIT





RÉVISÉ
11:15, 02/06/10

APPROUVÉ
Par Daniel MANUEL , 11:15, 02/06/2010